



Réservé à l'organisme instructeur

DOSSIER N°: _____

VILLE DE TOUL

DISPOSITIF COULEURS DE QUARTIERS

A. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

1/ Personne physique : M. Mme
Nom et prénoms : _____

2/ Personne morale : Société Association Indivision
Désignation de la personne morale : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : ___/___/___/___/___

B. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'IMMEUBLE OU LE LOGEMENT

Adresse : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Age de la construction : _____

Numéro de la demande d'urbanisme préalable PC ou DP : _____

C. TRAVAUX PREVUS (descriptif sommaire des travaux envisagés, ravalement de façades, changement de menuiseries,...)

COUT TOTAL PREVISIONNEL DES TRAVAUX HT: _____

M/Mme..... s'engage à respecter les prescriptions particulières émanant du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine qui lui seront notifiées par la Mairie avant de commencer les travaux, sous peine de se voir refuser la prime au ravalement de façade.

Je certifie sur l'honneur exact les renseignements ci-dessus :

Date :

Signature :

AVIS IMPORTANT

Il est rappelé que la prime n'est pas un droit, mais une aide octroyée par la Ville de Toul avec le concours de la Communauté de Communes Terres Touloises dans certains cas, dans la limite des crédits budgétaires votés à cet effet chaque année.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

Ces pièces sont à joindre en un seul exemplaire au dossier.

- 1 - Le présent formulaire renseigné, daté et signé
- 2 - Deux devis descriptifs détaillés des travaux
- 3 - Un Relevé d'Identité Bancaire
- 4 - Photographie(s) des façades de l'immeuble concerné

NB : le règlement d'octroi de la subvention est consultable sur le site internet de la Ville de Toul : www.toul.fr

CADRE RESERVE A LA VILLE DE TOUL

AVIS DE LA COMMISSION EN DATE DU

Type de travaux :

Surface retenue :

Montant des travaux réalisés :

Nom de l'entreprise :

Montant de la subvention communale proposée :

Montant de l'abondement région (périmètre OPAH-RU)

Visite de conformité le :

Réserves :

ACCEPTATION DU DOSSIER

Délibération du Conseil Municipal du

Montant de la Subvention retenue :

FAIT A TOUL, le

Le Maire,